

APPEL À LA VIGILANCE

Aux professionnels de la santé de la Capitale-Nationale

Contamination par du Carfentanil sur le territoire de la Capitale-Nationale

Le 12 juillet 2024

DIRECTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

La direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale vient d'être avisée de deux situations distinctes de détection de Carfentanil par un laboratoire spécialisé dans la région :

1. Un cas de surdose lié à une consommation d'héroïne contaminée par du Carfentanil;
2. Dans des liquides biologiques d'un autre patient mentionnant consommer du fentanyl.

Les substances contaminées seraient potentiellement en circulation depuis début juin 2024 dans notre région.

Le Carfentanil en bref :

- Serait **100 fois plus puissant que le fentanyl**;
- Présente un **risque élevé de surdose avec symptômes prolongés**;
- **Il peut être nécessaire d'administrer de multiples et hautes doses de naloxone** (antidote efficace) afin de renverser les effets du Carfentanil;
- Peut être détecté par les bandelettes de détection du Fentanyl, mais le seuil de détection est élevé comparativement au seuil pouvant provoquer une surdose;
- Détectée à Montréal depuis 2021, cette substance avait été détectée une seule fois en 2021 sur notre territoire et provenait de l'extérieur de la province. N'avait pas été détecté depuis sur notre territoire.

Éléments importants :

- ✓ Des **trousses de naloxone** à remettre aux personnes utilisant des drogues sont **disponibles aux triages de TOUTES les urgences de la région**. SVP vous assurez qu'une ou des trousses sont remises lorsque jugé pertinent et que l'enseignement sur la naloxone est fait **avant le départ du centre hospitalier**.
- ✓ Pour médecins souhaitant rejoindre l'équipe de traitement agoniste aux opioïdes (TAO) du Centre de réadaptation en dépendance de Québec (CRDQ) pour référence en traitement ou pour induction d'un TAO à l'urgence ou perhospitalisation, veuillez appeler au 418 663-5008, postes 24900 entre 8 h et 16 h les jours ouvrables.
- ✓ Les infirmiers de liaison du CRDQ sont également joignables (certains établissements du CHU de Québec) pour évaluation et référence vers les différents services en dépendance de la région.

Signaler rapidement des surdoses à la DSPublique

- ✓ **Remplir la fiche de signalement jointe**, particulièrement lors d'une surdose sévère, d'effets inhabituels pour la substance consommée ou d'augmentation des cas de surdose.
- ✓ **Spécifier les substances consommées lorsqu'elles sont connues**.

- ✓ **Prescrire les dépistages par UPLC-MSMS au Centre de toxicologie du Québec (CTQ) dans le cadre de l'enquête épidémiologique du directeur de santé publique** (voir procédure plus bas).
- ✓ Une fiche de signalement doit nécessairement être envoyée à la DSPublique lorsque des analyses sont demandées au CTQ (voir critères de signalement dans la fiche).

Rappelons que l'enquête épidémiologique vise à alimenter la vigie des surdoses en confirmant la nature des substances impliquées et en permettant des actions préventives dans la communauté.

Informez les usagers ayant présenté une surdose sur les pratiques de consommation à moindre risque

- **Évitez de consommer seul** et pas consommer tous au même moment;
- Si tu consommes seul, **avise un ami ou un proche et garde le contact** (textos ou téléphone);
- Évitez de consommer plusieurs substances en même temps;
- **Diminue la dose pour voir l'effet** ou fais une dose d'essai;
- **Utilise le service de consommation supervisée (SCS) L'Interzone;**
- **Vérifie tes substances au service de vérification (SVS) mobile de la Coop SABSA :**
 -  *Clinique Mobile SABSA / cell : 581 995-2934*
- **Garde de la naloxone avec toi et quelqu'un qui sait l'utiliser près de toi !**
(disponible gratuitement en pharmacie et chez nos redistributeurs communautaires
<https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/prevention-surdoses#Naloxone>);
- **Appelle le 911 en cas de surdose** (Loi sur les bons samaritains secourant les victimes protège un témoin contre les poursuites pour possession simple);
- **Teste tes substances avec des bandelettes de détection du fentanyl** (disponibles auprès de MIELS-Québec et d'autres organismes collaborateurs).
- Utilise les services de NORS : 1 888-688-6677 / www.nors.ca (ligne directe de prévention des surdoses, Français et Anglais);

ANNEXE 1

Procédure de prélèvement d'échantillons lors d'une surdose de drogues
pour analyse au Centre de toxicologie du Québec (CTQ)

MAJ : 12 février 2024

INSTRUCTIONS AUX CLINIENS

- **Pour les fins de l'enquête épidémiologique en cours**, le **directeur de santé publique** (DSPublique) du CIUSSS de la Capitale-Nationale **demande** aux cliniciens de :
 - **Prélever** systématiquement un échantillon biologique pour les cas de surdose jugés *inhabituels*, que ce soit avec du plasma ou un échantillon d'urine (voir procédure ci-dessous).
 - Demander une analyse au **Centre de toxicologie du Québec (CTQ)** de l'INSPQ en indiquant « **Enquête surdose Capitale-Nationale 2024** » sur la requête.
 - **Faire acheminer le prélèvement au CTQ** (voir la procédure ci-dessous.). Les résultats seront utilisés par le directeur de santé publique pour confirmer le diagnostic et la nature des substances impliquées, a posteriori, et non pas pour orienter la prise en charge clinique immédiate du patient.
 - **Signaler à la DSPublique** toute situation reliée à une surdose de drogue ou d'opioïdes, **en transmettant la fiche de signalement ci-jointe** (par télécopieur confidentiel) au 418 661-7153 **ou en appelant** le professionnel de garde aux coordonnées ci-dessous.

À L'INTENTION DES CLINIENS

Urine ou plasma

Analyse à demander : Dépistage LC-MSMS

Indiquer « **Enquête surdose Capitale-Nationale 2024** » sur la requête

Prélèvement :

- ✓ Urine, tube/pot de plastique réfrigéré sans préservatif
Quantité minimale requise : 2 ml
- ✓ Plasma (EDTA – tube **lavande** recommandé, mais tube vert ou sérum aussi acceptable)
Inverser immédiatement le tube de sang total de 8 à 10 fois afin de bien mélanger l'anticoagulant
Quantité minimale requise : 2 ml

* * * Il est recommandé de demander au laboratoire d'envoyer les
premiers prélèvements effectués à l'arrivée du patient à l'hôpital ou les plus anciens encore disponibles
(pour éviter la détection des médicaments reçus pendant l'épisode de soins). * * *

À L'INTENTION DES LABORATOIRES

Prélèvement

Urine, tube/pot de plastique réfrigéré sans préservatif

Quantité minimale requise : 2 ml

Stabilité du prélèvement urinaire : maximum 7 jours réfrigéré, congelé SVP pour des périodes prolongées

Transport réfrigéré acceptable si la livraison est effectuée dans les 24 heures

Prélèvement

Plasma (EDTA)

Centrifuger le prélèvement et décanter le plasma dans un tube en polypropylène

Quantité minimale requise : 2 ml

Transport réfrigéré acceptable si la livraison est effectuée dans les 24 heures, sinon congélation

Adresse d'expédition :

A/S Nicolas Caron CTQ- Laboratoire de Toxicologie

Direction santé environnement et toxicologie

Institut national de santé publique du Québec

945, avenue Wolfe, 4^e étage

Sainte-Foy (Québec) G1V 5B3

Source : Direction de santé publique, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Pour joindre le professionnel de garde en santé publique :

- Sur les heures de bureau : Karine Boulanger-L'Heureux 418-808-5605 / Élyse Fortier 418-803-7657
- En dehors des heures de bureau : 418-670-8891
- Par courriel : surdoses.ciusscncn@ssss.gouv.qc.ca

Document adapté de celui produit par la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.